

Arnaque scientifique - Les mercenaires du doute

Par Jean-Philippe Lembeye – www.lembeye.fr

Certains scientifiques combattent la vérité acceptée avec des graphiques modifiés, des rapports erronés afin de vendre du doute. Ils font cela pour des groupes industriels, menacés par des législations. Chaque parcelle de doute retarde le processus légal. Mais qu'est-ce qui motive ces « Faust » modernes à vendre leur âme aux lobbies du tabac ou à ceux du pétrole ?

Connaissez-vous Fred Singer ? Ce physicien est une star parmi les sceptiques de tout bord. Cet ancien employé de la secte Moon est passé d'un type de lavage de cerveau à l'autre pour contribuer efficacement aux campagnes de désinformation menées par les industriels du tabac, dans les années 80. C'est un expert du droit de réponse. Il a retardé l'entrée en vigueur des réglementations anti-tabac aux États-Unis avec ses théories selon lesquelles il n'y avait pas de lien entre le tabac et le cancer. Il est maintenant une figure incontournable du climato-sceptisme. Son défi actuel consiste à démontrer que le réchauffement climatique est un vaste canular monté de toutes pièces par des climatologues obéissant à un agenda politique.

Mais quelles sont les motivations de ces mercenaires du doute ? La première motivation –gratuite– peut être d'ordre idéologique. Car les êtres humains sont ainsi faits, qu'ils éprouvent le besoin de se rassurer les uns les autres quand ils adhèrent à des croyances infondées. Les négationnistes nient la réalité de l'extermination de 6 millions de juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le pape nie l'efficacité du préservatif pour se protéger du SIDA (bien au contraire, selon lui, le préservatif favoriserait la propagation du virus). Les créationnistes nient l'ancienneté de la Terre. Cette dernière ne serait pas vieille de 4,5 milliards d'années selon eux, mais aurait été fraîchement créée il y a 6000 ans environ. Ce genre de scepticisme est aisément réfutable, car il n'obéit à aucune démarche scientifique.

La deuxième catégorie concerne ceux que l'on appelle les théoriciens du complot. Certains prétendent par exemple que les Américains ne sont jamais allés sur la Lune en 1969, qu'il s'agit d'un montage télévisé conçu par la NASA. Ou que les attentats du 11 septembre étaient en fait commandités par les Américains. Cela peut-être prétexte à faire un film ou à écrire un livre controversé. Les réfutations sont disponibles sur internet (voir encadré ci-contre).

La troisième catégorie est la plus dangereuse sur le plan de la manipulation intellectuelle. Il s'agit de professeurs d'universités, de scientifiques comme Claude Allègre (ancien ministre de l'Éducation), de chargés de recherche, ou même de personnalités populaires comme Laurent Cabrol (Monsieur Météo sur Europe 1). Ces sceptiques professionnels essaient par tous les moyens de marteler le doute dans l'esprit du grand public : « il n'y a pas de réchauffement, juste de simples variations de température comme il y en a toujours eu par le passé ! » clament-ils. À coup d'articles erronés, de graphiques modifiés ou même de livres truffés d'erreurs (*Le cent-fautes de Claude Allègre* titrait le journal Le Monde du 28 février 2010).

Ne vous laissez pas manipuler !

Face à toute tentative d'imposture intellectuelle, il est aisé de prendre connaissance sur internet des arguments des camps opposés afin de se faire une opinion par soi-même.

« [La grande arnaque du réchauffement climatique](#) » est disponible en version sous-titrée sur Dailymotion. Un documentaire de la RTBF, Question à la une, « [Réchauffement climatique : info ou intox](#) » a réfuté de manière claire et vérifiable les thèses évoquées par Channel Four.

Les thèses du « faux alunissage » de 1969 sont réfutées point par point et faciles à trouver sur Google.

Voir le film de Michael Moore Fahrenheit 9/11 sur les attentats du 11 septembre, puis étudier la liste des 59 erreurs contenues dans ce documentaire et les nombreuses réfutations sur le web.

Visiter des sites francophones comme www.hoaxbusters.com où les rumeurs de toutes sortes sont analysées de manière rationnelle.

Un excellent livre d'initiation pour reconnaître les techniques de manipulation mentale : « [Petit cours d'autodéfense intellectuelle](#) » par Normand Baillargeon.

Pas d'accord pour le protocole de Kyoto après 2012

Au Royaume-Uni, en 2007, un documentaire controversé était diffusé sur Channel Four, une chaîne de télévision commerciale. « La grande arnaque du réchauffement climatique » a été visionnée par deux millions et demi de Britanniques. Ce « faux-cumentaire » très convaincant a provoqué de nombreuses réactions. Selon un sondage, quelques semaines après l'imposture de Channel Four, 56% des Britanniques sondés ne croyaient plus à la réalité du réchauffement climatique.

Comment publier un faux article dans une revue scientifique

Exemple fictif : un jeune professeur d'université décide d'améliorer sa situation financière en travaillant pour un lobby industriel. On va lui demander de prouver que tel phénomène X infirme le modèle du réchauffement climatique. Il va écrire un article (complètement faux) et va l'envoyer à une revue scientifique qui va le soumettre à l'analyse de 3 scientifiques spécialisés dans le phénomène X, dont le Docteur Dupont, un expert mondial dans ce domaine. Bien sûr l'article sera commenté négativement et refusé. Le jeune professeur va le publier dans une revue moins stricte, pas en tant qu'article, mais en tant que « point de vue » pour se prévaloir de son droit de réponse (vu que sa théorie va à l'encontre des modèles prouvés). A la fin du texte, il remerciera le Docteur Dupont pour ses précieux conseils et ses remarques constructives (qu'il n'aura pas prises en compte). Ce qui va donner plus de poids à son « article ». Le lobby industriel fera grand cas de citer ces références qui apportent de l'eau à son moulin.

Le professeur Dupont sera furieux que l'on ait utilisé son nom pour accréditer des thèses farfelues. Environ un an plus tard, un contre-article du Docteur Dupont sera enfin publié pour faire la lumière sur cette imposture. Mais, quels lecteurs, parmi ceux qui ont lu le premier article, seront informés du contre-article un an plus tard ?

En attendant, c'est un an de doute de gagné pour le lobby industriel. Multipliez cela par le nombre de professionnels du scepticisme en activité dans le monde et vous aurez une idée du doute – sans fondement scientifique – propagé dans l'esprit du public.

A qui tout cela profite-t-il ? Bien sûr, aux industriels pour qui le retard législatif permet de continuer à engranger des bénéfices colossaux. Mais également aux individus qui surconsomment. Un particulier a tout intérêt d'adhérer à ces thèses douteuses, s'il pollue beaucoup plus que la moyenne. De simple égoïste incivil, il devient ainsi un climato-sceptique et peut continuer à polluer, la conscience tranquille. Il y a donc un public demandeur, car l'être humain a tendance à croire - de préférence - ce qui l'arrange bien.

Tous les climato-sceptiques ne le sont pas forcément pour de l'argent, mais les mercenaires qui sèment du doute à des fins mercantiles pour les lobbies industriels sont payés royalement. Et indirectement. Les groupes industriels versent de l'argent à des « fondations » ou des sociétés-écrans, qui alimentent à leur tour les "organismes de recherche" des marchands de doute (Fred Singer a ainsi créé la SEPP - Science and Environmental Policy Project). Selon Naomi Oreskes, professeur d'histoire des sciences et spécialiste de ce genre d'imposture scientifique, en 2007 la SEPP aurait reçu 226 443 dollars de « donations » officielles. Ces circuits financiers n'excluent pas les paiements au noir, de la main à la main.

Et maintenant ? Après l'échec de Copenhague, il n'y a plus d'accord pour le protocole de Kyoto après 2012. Fred Singer et ses complices du doute vont-ils gagner cette guerre de désinformation ? Il semblerait bien que oui.

© 2012 Jean-Philippe Lembeye

Qu'est-ce que le protocole de Kyoto ?

Le réchauffement climatique est une réalité. Le GIEC (Groupement intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) a publié un rapport prouvant que l'émission de gaz à effets de serre (dont le CO2) au vingtième siècle a contribué à faire monter la température globale d'environ un degré Celsius. Même si cette pollution créée par l'homme cessait immédiatement, l'augmentation de la température continuerait jusqu'en 2100. Et si cette augmentation n'était pas contrôlée, les effets risqueraient d'être catastrophiques dans le long terme. On peut s'attendre notamment à une montée du niveau des océans suite aux fontes des glaces, ce qui affecterait les populations vivant dans les régions côtières (soit plus de cinq cents millions de personnes).

En 1997, sous l'égide des Nations Unies, 187 pays ont ratifié le protocole de Kyoto visant à combattre le réchauffement climatique, il expire en 2012. En 2009, le protocole de Copenhague visant à instaurer un nouvel accord international a échoué.